

Un Blanc tabassé par un policier noir ? Ça va faire la une, vous croyez ?

written by Marcher sur des oeufs | 13 juillet 2018



En parleront-ils seulement dans la presse d'État ?

Pourtant il y a une preuve flagrante de violence faite sur UN BLANC par un POLICIER NOIR !

Qui est ce policier ? Je me fous de son identité, ce qui m'intéresse c'est CE qu'il est qui pourrait expliquer cette violence.

- Y aura-t-il du monde dans la rue pour RÉCLAMER JUUUUSTIIICE !
 - Combien d'émeutes ?
 - Combien de poubelles et de voitures brûlées ?
 - Combien de commerces saccagés ?
 - Combien de journalistes, de chroniqueurs d'État pour défendre l'indéfendable et comparer les violences inverses pour conclure que finalement ; une dans notre camp ce n'est rien au regard de la violence quotidienne que subit la diversité, celles de nos chances hypothétiques pour un très lointain futur ?
-

VIDÉO : violences policières au nouveau tribunal de Paris

Enquête ouverte après le tabassage d'un prévenu par un policier au TGI de Paris (VIDEO)

<https://francais.rt.com/france/52368-enquete-ouverte-apres-tabassage-prevenu-policier-tgi-paris>

12 juil. 2018

Un site a relayé une vidéo dans laquelle un policier s'acharne sur un prévenu menotté à terre au tribunal de Grande Instance de Paris. Une enquête a été ouverte par le parquet pour «violences par personne dépositaire de l'autorité publique».

Le parquet de Paris a déclaré qu'une enquête avait été ouverte le 12 juillet pour «faux» et «violences par personne dépositaire de l'autorité publique», après la diffusion d'une vidéo montrant un policier frappant un détenu dans l'enceinte du nouveau tribunal de Paris (TGI).

Cette vidéo, tirée des images de vidéosurveillance du tribunal, a été révélée par le site Là-bas si j'y suis.

Le média décrit les images en écrivant qu'«un migrant en attente de jugement, menotté dans le dos, se fait tabasser par un fonctionnaire de police». En réalité, comme l'a signalé une source proche du dossier, il s'agirait d'un prévenu en attente de comparution immédiate pour un vol et non d'un migrant. L'enquête pour «faux» cible donc l'histoire et les faits présentés par le site, sans remettre en question l'authenticité de la vidéo.

Le site affirme que les faits se sont déroulés le 9 juin 2018, et que «Jules F., un gardien de la paix stagiaire au sein de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC)», était en poste au «satellite gardé», une salle dotée de cellules jouxtant une des salles d'audience du Tribunal de Grande Instance.

—Des coups pleuvent sur un prévenu menotté, au sol—

Le policier Jules F. était, selon le site, chargé de la surveillance du prévenu, qui refusait de regagner sa cellule après s'être rendu aux toilettes. Sur la vidéo, le gardien de la paix le plaque au sol et tente de maîtriser le délinquant récalcitrant, puis lui passe les menottes.

Alors qu'il le finit par le ramener en cellule sans ménagement, le prévenu recommence à se débattre. Survient alors un déchaînement de violence de la part du policier, qui fait pleuvoir coups de pieds et coups de poing sur le prévenu. Il fait des allées et venues et revient frapper l'homme au sol dans sa cellule, toujours menotté, à plusieurs reprises. Deux autres policiers arrivés en renfort doivent maîtriser leur collègue.

Le site Là-bas si j'y suis explique que la vidéo lui a été communiquée par un gardien de la paix choqué par la scène. Selon le média, Jules F. ferait en outre circuler la vidéo sur ses messageries personnelles pour se vanter de son intervention musclée.

L'investigation a été confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), la «police des polices», ont précisé le parquet de Paris et la Préfecture de police.

Dans un exercice de transparence jusqu'ici inédit, l'IGPN avait publié fin juin des chiffres provisoires sur les personnes tuées ou blessées lors d'intervention policières au cours des douze mois écoulés. Il apparaît que ces interventions ont tué 14 personnes et en ont blessé une centaine d'autres, depuis juillet 2017.

Début juillet 2018 à Nantes, un jeune homme a été tué par balles par un policier lors d'un contrôle, à cause d'un tir qualifié d'«accidentel» par le policier. Plusieurs nuits d'émeutes s'en sont suivies, démontrant, une fois encore, les répercussions dramatiques de ces interventions policières.

Officiellement ouvert au public depuis le 16 avril, le nouveau tribunal de grande instance de Paris s'est installé dans le quartier des Batignolles (XVII^e arrondissement), dans une tour dessinée par l'architecte Renzo Piano qui culmine à 160 mètres, après avoir déménagé des murs historiques qu'il occupait sur l'Ile de la Cité depuis plusieurs siècles.